



## Résiliation abonnement

-----  
Par Cart54000

Bonjour,

Je suis éditeur d'un logiciel de gestion que je propose en location à des artisans du bâtiment.

Je facture un abonnement trimestriel, tacitement reconduit mais sans engagement.

Un utilisateur qui ne souhaite pas reconduire l'abonnement peut il me réclamer le remboursement de la dernière facture pour le trimestre en cours, sous prétexte que je ne l'ai pas prévenu de la possibilité de résiliation?

Merci pour votre réponse